



2021-49

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 28 mai à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 20/05/2021

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Christian GIRARD, Sabine JOUVHOMME, Valérie GAGNE, Christiane PAUZON, Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT

Excusés :

Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Franck PAILLON
Michel BEGON qui a donné procuration à Serge ABOULIN
Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Danièle VALLERY

OBJET : CESSION FONCIERE LOTISSEMENT LES BLEUETS

Monsieur le Maire explique que dans le cadre du projet de création du Lotissement Les Bleuets, il est prévu de céder une bande de terrain de 109 m² à Mr BERGON Bruno, 10 Rue de la Sumène, au droit de sa parcelle, pour un prix de vente de 9000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE la cession de 109 m² issus de la parcelle AC 71, sise à Champas Rue de la Sumène, moyennant un prix de vente de 9 000 € avec support des frais d'acte par l'acquéreur, Mr BERGON Bruno, 10 Rue de la Sumène.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 28/05/2021
Pour extrait certifié conforme